

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'AP-HP
CENTRE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ

Partenariat avec les groupements et établissements hospitaliers Audit Qualité

Le module 2 de la formation des cadres de santé, décliné dans l'annexe 1 de l'arrêté du 18/08/95 relatif au diplôme cadre de santé, prescrit un enseignement de santé publique. Dans les apports en lien avec « *les indicateurs de santé publique* » que doit aborder la formation figure « *l'évaluation des prestations* ».

Depuis 2010, l'équipe pédagogique de l'IFCS a initié un nouveau dispositif de formation permettant aux futurs cadres de santé de développer des capacités managériales par le biais d'une participation effective à une démarche qualité. Ce dispositif repose sur un partenariat fort entre l'IFCS et des établissements de santé et est porté conjointement par l'IFCS et la direction des soins des établissements partenaires.

14 journées sont dédiées à la mise en œuvre de l'ensemble de ce dispositif de formation.

Après des apports théoriques dispensés à l'IFCS, les étudiants cadres coréalisent en groupe de 4, un audit au sein d'un secteur hospitalier partenaire. Le thème de cet audit est proposé par le référent qualité du secteur et s'inscrit dans la démarche qualité du pôle et de l'établissement. Au cours de l'audit, les étudiants sont accompagnés par le référent qualité du secteur. A l'issue de l'audit, une présentation détaillant les résultats des observations effectuées ainsi que des propositions d'amélioration est réalisée par le groupe d'étudiants auprès des personnels du secteur audité.

De retour à l'IFCS, cette démarche d'audit est évaluée par des formateurs, des référents qualité et des médecins de Santé Publique. La note obtenue participe à la validation du module 2 : Santé Publique.

Ce dispositif est complété par un retour d'expérience des secteurs audités à l'occasion de la post-formation organisée à 6 mois de la prise de poste, à laquelle participent les cadres nouvellement diplômés. Les professionnels qui ont accompagné les étudiants dans la démarche d'audit de leur secteur, présentent la suite donnée à leurs propositions d'amélioration des pratiques professionnelles.

Au travers du bilan réalisé lors de ces journées de post-formation, les étudiants ainsi que les partenaires expriment chaque année une grande satisfaction à avoir participé à ce projet.

Pour les étudiants, le facteur principal de satisfaction est l'expérimentation de la totalité de la démarche d'audit en situation réelle : de la réalisation de l'audit à la présentation des résultats aux équipes soignantes. Pour les professionnels, il s'agit de pouvoir participer à la formation de leurs futurs collaborateurs dans la conduite d'un projet d'audit.